



# Ouvre ta boîte !

## Concours de création d'entreprise

### Présentation

Le concours de création d'entreprise "Ouvre ta boîte" est ouvert aux classes de 1ère STMG de l'académie de Toulouse.

Il consiste en une création d'entreprise virtuelle, par groupes de 3 ou 4 élèves, tout au long de l'année : recherche de l'idée, du nom, du logo, choix du statut juridique, description des productions et/ou des services, évaluation des ressources, identification des partenaires, choix des valeurs portées par l'entreprise, élaboration des supports de communication, de la stratégie, etc.

Chaque établissement sélectionnera **pour chaque classe inscrite** une équipe, qui viendra soutenir son projet lors d'une finale organisée à Toulouse, au mois d'avril, devant un jury de professionnels, de professeurs et d'étudiants. Il pourra donc y avoir cette année plusieurs classes par établissement en finale.

### Objectifs et apports

---

L'intérêt du concours est de familiariser les élèves avec les enjeux et les techniques de l'entreprise. Le travail en mode projet, porteur de connaissances et de compétences, leur offre une approche active, concrète et dynamique, source de motivation et propice au développement de l'autonomie.

Il vise à permettre aux professeurs de traiter l'intégralité du programme de Sciences de gestion et numérique, ainsi qu'une partie de ceux de Management et de Droit.

**Il ne vient donc pas se rajouter au cours, mais constitue son contexte et son support, sans requérir davantage de temps, bien au contraire étant donné l'engagement accru des élèves.**

Par exemple, évoquer les éléments de la valeur perçue sera intéressant au moment d'imaginer la valorisation commerciale ; le compte de résultat différentiel et le seuil de rentabilité pourront être abordés au moment d'évaluer la rentabilité de chaque projet ; etc.

L'étude de gestion pourra également bénéficier des progrès réalisés en matière de recherche documentaire ou d'argumentation écrite par exemple.

Au-delà de ces avantages majeurs, d'autres intérêts du concours peuvent être mis en avant.

Pour les élèves :

- découverte des exigences de la création d'entreprise ;
- approfondissement de la connaissance du monde économique et professionnel ;
- développement de la créativité ;
- mise en pratique des méthodes de recherche d'informations et de veille ;
- développement de compétences numériques ;
- rigueur dans les évaluations et les prévisions ;
- développement des qualités d'argumentation, écrites et orales ;
- initiation à la gestion de projet en mode collaboratif ;
- aide à la construction du projet d'orientation, vers la spécialité de Terminale et le post-bac ;
- expérience qui enrichit le CV.

Pour les professeurs et la série STMG :

- possibilité de travailler en équipe avec les collègues de management, d'économie-droit, de français, de documentation, d'orientation... ;
- renforcement du lien avec les professionnels (ex : conseils des équipes en cours de projet) ;
- intégration au réseau animé par l'équipe organisatrice, échanges sur les disciplines et les outils numériques mobilisables ;
- visibilité de la série STMG.

## Productions attendues

---

La construction de chaque projet devra aboutir aux quatre réalisations suivantes :

- une fiche de synthèse présentant sur une page l'idée développée ;
- un dossier regroupant l'ensemble des travaux réalisés ;
- un pitch (vidéo ou animation) d'une minute environ à diffuser au début de l'oral ;
- un support de présentation dynamique.

## Dispositif d'accompagnement

---

Divers documents et outils sont prévus pour aider les collègues intéressé.e.s à mettre en place ce concours dans leur classe :

- une formation en début d'année (précisions quant au règlement, harmonisation des objectifs, échange de pratiques, travail en mode projet, outils numériques mobilisables) ;
- de courtes réunions mensuelles à distance, selon les besoins et sur demande, à l'aide de la plateforme Via ;
- un espace collaboratif sur Google Drive (avec questions/réponses, mutualisation d'outils et supports, notamment des modèles pour la fiche de synthèse et le dossier structuré, à renseigner par chaque groupe, également des exemples concrets issus de travaux d'élèves des années passées, tels que logos, fiches de synthèse complétées, extraits de dossiers, etc.) ;
- un tableau de correspondance complet entre les étapes de la création d'entreprise d'une part et les éléments des programmes des classes de 1ère et de Terminale d'autre part ;
- un tableau détaillé permettant d'évaluer l'état d'avancement de chaque équipe ;
- un compte Twitter spécifique permettant de centraliser les actualités du projet et les réactions des participants.

Tous ces éléments seront progressivement communiqués à la suite de l'inscription au concours, tout comme le règlement détaillé de ce dernier.

## Coût d'inscription

---

Le coût d'inscription au concours est de 30 € par établissement (et non par classe). Ces frais d'inscription sont destinés à financer l'organisation de la grande finale, ainsi que les prix pour les lauréats.